



**Date de convocation :**  
**18 juillet 2017**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N°8-6

Information : Choix des  
entreprises  
Marché de travaux  
Construction Hangar  
ENEDIS

L'an deux mille dix-sept et le premier août, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**ésents :** MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY (proc.), MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mme DALLA-ZANNA, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT (proc.), Mme CAHUZAC.

**Absents excusés :** Mme TOUZANNE (proc. Mme AIMONE-CAT), M. ROUCH (proc. Mme SAINT SUPERY).

**Absente :** Mme TONELLO

Madame AIMONE-CAT Françoise est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que plusieurs entreprises ont été consultées concernant les travaux de construction d'un Hangar pour ENEDIS.

Après analyse, les offres suivantes fournissent la meilleure prestation :

- Lot 1« Démolition, voirie, gros œuvre, électricité » : **Entreprise SABOULARD – 73 Avenue des Pyrénées – 31220 MARTRES TOLOSANE** pour un montant de **34 963.10 € HT** ;
- Lot 2 « Charpente métallique, couverture, zinguerie » : **Entreprise NESTADOUR – Pôle industriel Pyrène Aéroport – 65290 LOUEY** pour un montant de **25 228.46 € HT** ;

Le Conseil Municipal a été informé du choix des entreprises retenues pour le marché de travaux construction d'un Hangar pour ENEDIS.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Affiché le **4 août 2017**

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le **2 août 2017**

Le Maire,  
**C. SANS**

